

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 mai 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 1093)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 93

présenté par  
M. Breton  
-----**ARTICLE 26**

À la seconde phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« droits »,

insérer les mots :

« , aux risques ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Alors que notre société a de plus en plus recours à internet et au numérique, la formation à l'utilisation des outils et des ressources numériques doit absolument comprendre un volet prévention afin de sensibiliser les enfants aux risques et aux dangers d'une mauvaise utilisation.